

Article 31 du Règlement

On peut décrire la discrimination comme étant une distinction, voulue ou non, qui est fondée sur des motifs relatifs aux caractéristiques d'une personne ou d'un groupe et qui impose à cette personne ou à ce groupe des fardeaux, des obligations ou des désavantages qu'elle n'impose pas à d'autres, ou qui lui refuse ou limite l'accès aux bénéfices et avantages dont peuvent se prévaloir les autres membres de la société. Les distinctions basées sur les caractéristiques personnelles d'un particulier pour la simple raison qu'il appartient à un groupe sont souvent jugées discriminatoires, tandis que celles qui sont fondées sur les mérites et aptitudes d'une personne le sont rarement.

Nous savons comment éliminer la discrimination raciale. Le gouvernement devrait allouer les fonds nécessaires à cette fin. Ensemble, nous ferons du progrès.

* * *

L'INDEMNISATION FISCALE DES LOCALITÉS ISOLÉES ET DU NORD

M. Albert Cooper (Peace River): Monsieur le Président, le programme des avantages consentis aux habitants du Nord est important pour les personnes qui vivent dans le nord de l'Alberta.

Ce programme a aidé les écoles à trouver des enseignants et les entreprises à attirer la main-d'oeuvre qualifiée dont elles ont besoin, et il permet aux citoyens d'avoir davantage les moyens de se procurer les produits et les services qu'il leur faut.

J'exhorte le ministre des Finances à accepter dès que possible le principe des deux zones pour les avantages.

* * *

LE MULTICULTURALISME

M. Bruce Halliday (Oxford): Monsieur le Président, aujourd'hui 21 mars, c'est la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. C'est une initiative mondiale destinée à révéler au grand jour la menace très réelle du racisme. Notre pays est en voie de devenir un pays encore plus humanitaire, mais les actes de racisme qui sont une consternante réalité nous empêchent de réaliser ce rêve.

Pour y parvenir, les Canadiens doivent reconnaître que la discrimination raciale existe d'un bout à l'autre du pays.

Il est vital que nous mobilisions tous les Canadiens pour lutter contre le racisme. À cette fin, le gouvernement fédéral a mis en place des programmes, des projets de loi et des mesures.

Je demande à tous les députés de la Chambre des communes de prendre des mesures contre le racisme dans leurs collectivités et de se joindre à la lutte quotidienne pour éliminer la discrimination raciale et faire du Canada une patrie vraiment juste et équitable pour tous les Canadiens.

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, je tiens à signaler à la Chambre qu'en raison des compressions budgétaires du gouvernement, la Société Radio-Canada a décidé d'abolir à son bureau d'Ottawa le poste de journaliste préposé aux questions intéressant l'agriculture et les ressources. Cette décision survient à un moment où l'agriculture de notre pays est en situation de crise et où nous devrions avoir le souci d'accroître l'information offerte au public au lieu de la réduire. La Société Radio-Canada maintenait ce poste d'une importance capitale depuis les années 1940.

George Price, reporter à Radio-Canada, occupe ce poste depuis plus de 20 ans, faisant au fil des ans des reportages sur l'agriculture canadienne. Il est bien connu de la collectivité agricole et il s'est acquis la réputation d'un journaliste digne de confiance et impartial, et c'est aussi un personnage connu des médias. Je trouve honteux que ce soit en lisant une dépêche qu'il ait appris que son poste était supprimé.

Aujourd'hui, nous célébrons le Jour de la revitalisation du milieu rural. Je trouve tout à fait intolérable que le secteur agro-alimentaire perde ainsi un important moyen de communication avec les Canadiens qui ont besoin de savoir ce qui se passe dans le domaine de l'agriculture et en milieu rural. Les agriculteurs et les collectivités rurales ont bien assez de mal à renseigner les consommateurs sur les difficultés qu'ils éprouvent sans que le gouvernement supprime cet important moyen de communication.

J'exhorte vivement le gouvernement à revenir sur sa décision d'imposer cette coupe budgétaire à la Société Radio-Canada et à rétablir cet important moyen de renseigner tous les Canadiens sur le secteur agricole.

* * *

[Français]

LE MULTICULTURALISME

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Monsieur le Président, à l'occasion du 21 mars, j'aimerais prendre quelques instants pour souligner les initiatives prises par le présent gouvernement dans le domaine de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale. C'est le gouvernement actuel qui a conclu avec les Canadiens japonais une entente de redressement historique pour les injustices commises à leur égard pendant et après la Seconde guerre mondiale. C'est aussi ce gouvernement qui a institué la Commission d'enquête sur les criminels de guerre, la Commission Deschênes.